

Le Coquadit



N° 15 – Décembre 2011

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Les 150 jours de la Municipalité

A la Municipalité, trois anciens, deux nouveaux, dont un nouveau syndic. Autre groupe, autre direction, autre style. Se glisser dans les habits de syndic ne va pas immédiatement de soi. Être responsable en sachant déléguer; diriger et travailler collégalement; coordonner les efforts de tous; trouver les bons rapports avec le Conseil et ses commissions permanentes: c'est le défi à relever.

«La charge de travail est plus importante que je ne l'avais imaginée, remarque Serge Reichen après cinq mois d'activité. Il y a une responsabilité de base à endosser dont le poids ne doit pas être sous-estimé.» Ceci étant, le métier rentre,

l'enthousiasme ne faiblit pas et l'objectif de cette Municipalité est de développer ce petit bout de l'Est lausannois dans la plus grande transparence. Les projets ne manquent pas.

Il y a bien sûr les dossiers en cours qui sont en voie de réalisation. Par exemple, le port de Paudex avec du concret en 2012 et l'adoption du Plan général d'affectation du territoire communal qui remet au goût du jour la politique de développement de la commune. Quant aux nouveaux dossiers sur le haut de la pile, signalons la réfection complète du collège construit en 1968 et la traversée de la commune par les bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route du

Simplon. Ces projets transversaux occuperont la Municipalité dans son ensemble et leur financement sera étudié au plus près avec la commission des finances.

Des soucis financiers? «Parlons plutôt d'incertitudes, souligne le syndic, aussi responsable des finances. Avec la péréquation et la facture sociale qui ne cessent d'augmenter et dont le coût final est toujours difficile à prévoir, il n'est pas évident d'établir le budget annuel. En ce qui concerne le plan d'investissement, on le définira en fonction de divers critères: disponibilités financières, rentabilité, coût de fonctionnement et besoins de la population».

Cl.Q.

Au sein de la Municipalité, la répartition des dicastères est la suivante:

Serge Reichen: syndic, administration générale et finances.

Arielle Martin: écoles, cultes, social, sports et jeunesse, affaires culturelles.

Alain Meystre: urbanisme et bâtiments.

Gérald Fontannaz: police, voirie, espaces verts, vignes, SDIS, ORPc, énergie et environnement.

Farhad Kehtari: électricité, travaux, services industriels, assainissement, SIGIP.

Joyeux Noël



Le dessin d'André-Paul

Le Conseil communal, un relais pour vos idées

Ce printemps, vous avez élu le Conseil communal pour la législature 2011-2016, qui comprend pratiquement une moitié de nouveaux conseillers. Après une séance d'information destinée à expliquer le fonctionnement du Conseil aux nouveaux, l'ensemble du Conseil est maintenant prêt à traiter les différents objets qui lui seront soumis.

Le rôle traditionnel du Conseil communal consiste à étudier, dis-

cuter, éventuellement modifier puis voter les propositions élaborées par la Municipalité dans des domaines aussi variés que l'aménagement, l'entretien du patrimoine communal, les règlements, les ententes intercommunales ou les aspects financiers tels que le budget et les comptes.

Parallèlement à ces activités, il existe des instruments qui permettent au Conseil communal d'être une force de proposition, en

demandant à la Municipalité d'étudier un domaine ou de faire une proposition concrète. Tel est en particulier le cas du postulat. Ainsi, le Conseil communal peut donner des impulsions pour construire le futur de la commune. Cela s'est produit au cours de la dernière législature avec le postulat présenté par Christian Frigerio, pour subventionner en partie les abonnements de transports publics des jeunes de la commune.

Ni un contre-pouvoir, ni au service de la Municipalité, le Conseil communal se veut un partenaire actif de l'évolution de notre commune. Les conseillers que vous avez élus sont là pour relayer vos idées. N'hésitez pas à leur en faire part.

Jean-François Spring
Président du Conseil

Commissions du Conseil

Les commissions permanentes du Conseil communal de Paudex sont maintenant constituées.

Bureau du Conseil. Le conseil nomme chaque année, pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin, dans son sein: un président, un ou deux vice-présidents, deux scrutateurs et suppléants. La secrétaire est nommée pour la durée de la législature (5 ans). Pour les attributions du bureau voir les articles 20-23 du Règlement du Conseil communal (RCC).

Les membres du bureau sont: Jean-François Spring, président; Jean-Philippe Chaubert et Gianfranco Farinelli, 1^{er} et 2^e vice-présidents; Marlyse Zwicky et Pierre-André Di Natale, scrutateurs; Daniel Savioz et Patricia Khelidj,

scrutateurs suppléants; Marie-Christine Capt, secrétaire et Claudine Di Natale, secrétaire suppléante.

Commission de gestion. Le conseil nomme chaque année la commission de gestion composée de 5 membres. Elle examine la gestion de l'année écoulée (art 40 RCC). Elle est composée de: Jean-Marc Rüeger, président; Jean-Marc Desbaillets; Ramon Esteve; Gianfranco Farinelli; Guy Perrin, membres.

Commission des finances. Le conseil nomme chaque année la commission des finances composée de 5 membres. Elle examine le budget, les comptes, les dépenses supplémentaires, les propositions d'emprunt et le projet

d'arrêté d'imposition (art 41 RCC). Elle est composée de: André Crousaz, président; Daniel Chapuis, Franziska Chaubert, Mohamed Khelidj, Olivier Maillard, membres.

Commission en matière de recours d'impôts et taxes. Cette commission est composée de trois membres nommés pour la législature (art. 41 bis RCC): Giampiero Angeli, président; Stéphane Brunner; Bettina Dürrenmatt, membres.

Commission d'urbanisme. Le conseil élit pour la durée de la législature une commission consultative d'urbanisme assurant la liaison entre le conseil et la municipalité pour tout ce qui touche à l'urbanisme (art.41 ter du

RCC). Elle est composée de cinq membres: Fernand Grandjean, président; Sébastien Bottali; Liliane Enz; Jean-Jacques Frauchiger; Aldo Heymoz, membres.

Association de communes «Sécurité Est Lausannois», conseil intercommunal. Le conseil intercommunal est élu pour la législature. Paudex a droit à deux membres dans ce conseil qui compte 19 membres en tout: Jean-Philippe Chaubert, président et Georges Fontana, membre.

Association réglementation des taxis lausannois. Deux membres pour Paudex, élus pour la législature: Daniel Savioz et Abdelali Guerid.

CLQ.

Divers travaux

Réfection de la cour de l'ancien collège. 840'000 fr ont été investis en 2002 pour isoler et rénover l'ancien collège de la route du Simplon, propriété communale. Rien n'a été fait à l'extérieur. Les cours nord et sud sont dans un fâcheux état. 145'000 fr ont été votés pour refaire les surfaces et corriger les pentes pour l'écoulement des eaux. Les tilleuls seront conservés.

Paratonnerre. Le Conseil a aussi voté un crédit de 45'000 fr pour protéger contre la foudre les bâtiments de l'UAPE et la Borne.

SP

Des trous se sont formés partout.



Rubrique énergétique: réflexion, actions, astuces

Nouvelle rubrique énergétique. Vous la retrouverez dans les prochains *Coquadit*. Elle exprime la volonté de la Municipalité de susciter des économies d'énergie. Que ce soit à l'échelle collective ou individuelle, la réflexion et l'action en matière d'efficacité énergétique deviennent incontournables pour tout un chacun. L'actualité nous le rappelle chaque jour: non seulement nous devons trouver de nouvelles sources d'énergie, si possible renouvelables, mais surtout nous devons diminuer notre consom-



mation d'électricité, de gaz et de pétrole. En un mot: nous devons économiser.

La commune donne l'exemple. Pratiquement, nous renouvelons l'éclairage de la route du Simplon. Les ampoules de 250 watt sont remplacées par des luminaires au sodium haute pression de 75 watt. Politiquement, un fond pour l'énergie et le développement durable (voir *Coquadit* du 13 février 2010) a été créé et nous élaborons un concept énergétique pour la commune qui fera l'objet d'un prochain article dans

ce journal. Autre mesure, car il faut agir tout azimut dans ce dossier, l'accès des jeunes aux transports publics est favorisé par une contribution communale aux frais d'abonnements. D'autres projets sont à l'étude; vous les découvrirez au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Pour inaugurer cette rubrique, une petite astuce pour économiser les watts

**Gérald Fontannaz
Municipal**

Impôts: les taux changent, la facture reste identique

+2, -2 = 0. Cette équation fiscale sera appliquée en 2012. En 2011, par rapport à l'indice 100 de base, le taux d'impôt à Paudex est de 61. Il passera à 63 l'an prochain, soit deux points de plus. Mais le taux cantonal baissera dans le même temps de 157,5 à 155,5 soit deux points de moins.

+2, -2: pour le contribuable, c'est bonnet blanc, blanc bonnet. Il paiera en 2011 comme en 2012, 218,5 points d'impôt. Pourquoi cette gymnastique?

C'est la nouvelle organisation policière qui le veut. Dès 2012, un certain nombre de tâches policières seront transférées de la police cantonale à la police régionale. Ce qui permettra des économies au canton mais occasionnera des frais supplémentaires aux communes: environ 3 millions de plus pour l'Association de police Pully, Paudex, Belmont, Savigny. D'où cette «bascule» d'impôts pour donner aux communes les moyens de financer ces nouvelles tâches.

Au vu des comptes favorables de l'exercice 2010 (bénéfice de 436'000 fr après des amortissements de 1 million et des attributions de 2,5 millions à divers

fonds de réserve), on aurait pu être tenté de diminuer le taux d'imposition communal. Ni la Commission des finances, présidée par André Crousaz, ni la Municipalité n'ont proposé de le faire. La péréquation et la facture sociale vont coûter quelque 7 millions de francs à la commune selon les projections assez aléatoires de l'Etat, soit 58% de nos recettes! A noter que la facture sociale pour Paudex a doublé de 2003 à 2008, passant de 2 à 4 millions. Jusqu'où ira-t-on? Et pourtant Paudex doit vivre. Donc prudence, prudence!

«Si les charges cantonales sont importantes, la Municipalité souhaite continuer des investissements pour les citoyens de Paudex, soit des réaménagements, des équipements, des rénovations, selon une planification propre à ne pas mettre les finances communales en danger».

Sans discussion, le Conseil a accepté à l'unanimité, avec une abstention, le taux d'imposition de 63% pour 2012. Les autres taxes sont inchangées. Finalement à revenu égal, c'est la stabilité pour le contribuable.

Cl.Q.

Électricité 2012: 21.46 ct/kWh

Les tarifs de l'électricité valable dès le 01.01.2012 sont déjà disponibles à l'Administration communale ou sur le site www.paudex.ch (rubriques services communaux services industriels tarifs 2012 de l'électricité). Le prix total de l'électricité en 2012 pour les ménages sera de 21.46 cts par kWh, soit une augmentation d'env. 0.7 cts en moyenne.

Ce prix est composé d'une part de l'achat de l'électricité et d'autre part des coûts de transport pour acheminer le courant dans notre commune. Alors que l'achat de l'électricité dépend du marché de la production de l'électricité sur le plan national et international, le coût de son transport dépend des réseaux électriques haute-tension et des réseaux de distribution

communaux. C'est surtout l'augmentation des coûts de maintenance de ces réseaux qui explique l'augmentation de notre tarif d'électricité pour 2012.

La fiche tarifaire 2012 propose deux tarifs: «Voltasimple» et «Voldouble», donnant ainsi la possibilité aux ménages et professionnels, ayant une consommation plus importante, de bénéficier de tarifs plus intéressants en modulant leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses.

Vous avez aussi la possibilité de simuler votre consommation d'électricité pour 2012. Pour cela, rendez-vous sur le site www.romande-energie.com (rubriques particuliers tarifs calculateurs tarifaires, saisissez la commune de Paudex et autres données nécessaires).

Les services industriels de Paudex sont à votre entière disposition pour tout complément d'information.

**Farad Kehtari
Municipal**

Ampoule de première génération: disgracieuse mais économique.



La Chronique de Paudex

Juin à décembre 2011



1



1. Réunion des autorités scolaires

16 juin 2011: la Municipalité de Paudex a invité les autorités de Pully et Belmont pour fêter la fin de l'année scolaire à Pully, Belmont et Paudex. Par un temps pluvieux, l'apéritif et le repas ont eu lieu dans la Grande salle de Paudex. Etaient notamment invités à cette fête Mme Janine Jan, directrice de l'établissement primaire, M. J.-M. Corbaz, directeur de l'établissement secondaire, le personnel médical et spécialisé, le personnel de l'Unité pour l'accueil de la petite enfance, le personnel de l'Ecole du Jeudi. Sur notre photo, le municipal Gérald Fontannaz et le président du Conseil communal Jean-François Spring, entouré du personnel enseignant de Pully-Paudex. Dessous à gauche, la conseillère communale et enseignante retraitée Marianne Quartier et Serge Voruz, aujourd'hui syndic honoraire de Paudex.



2



Démonstrations spectaculaires des chiens policiers.

Chaque enfant a pu se faire photographier sur la moto de la Police.

2. Fête à Paudex

18 juin 2011: de 14h00 à 22h00, l'Espace Delamuraz à la route de La Bordinette a accueilli la traditionnelle Fête à Paudex. Trois manifestations ont marqué cette année: la présence et les démonstrations de la Police intercommunale, le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) qui présentait «les transports publics du futur» et les Jeunes Sapeurs Pompiers de Paudex qui fêtaient leur vingtième anniversaire.



Voiture tonneau pour prendre conscience de l'efficacité de la ceinture de sécurité.



L'indispensable lâcher de ballons.

3. Les 75 ans de la Carrosserie

24 et 25 juin 2011: comme annoncé dans la dernière édition du Coquadit, la Carrosserie de Paudex a fêté ses trois quarts de siècle d'existence et de succès. Roger Chappuis et Olivier Coste ont accueilli leurs clients et amis vendredi 24 et samedi 25 juin. Raclette, grillades, animations pour les enfants, expos de modèles anciens, démonstrations professionnelles étaient au programme des festivités, fréquentées par un très nombreux public de la région. (photos carrosserie de paudex)



3



4. Fête nationale

1^{er} août 2011: la Fête nationale a réuni bon nombre de Paudèziens, amis et touristes à l'embouchure de La Paudèze. Au programme: chants patriotiques, feu traditionnel, vin d'honneur de la Commune, lampion offert à chaque enfant, cantine et ses saucisses grillées, l'animation musicale très réussie étant confiée à Nathalie «femme orchestre dynamique et chaleureuse». Dans son discours, le tout nouveau syndic de Paudex Serge Reichen (notre photo) rappela les circonstances du Pacte de 1291, avec une volonté de progresser dans la tolérance de l'autre, dans le respect des minorités et l'ouverture à ceux qui veulent s'intégrer. Energie, protection de l'environnement, formation, débouchés pour notre économie nécessitent aujourd'hui des solutions innovantes, audacieuses et originales «en nous inspirant de ce que nos anciens ont fait depuis 1291».



4

Texte et photos: Georges-A. Nippell

Calendrier de l'Avent 2011



DIMANCHE	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27 novembre Feu de l'Avent 18h00 s/la digue du Port			1er décembre Commune Club House Bordinette	02 décembre UAPE Bordinette 12	03 décembre Immeuble Simplon 47	04 décembre Famille Jaquet Fontaine 6
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
05 décembre	06 décembre Garderie "Les Petits Pas" Bordinette 7	07 décembre Ecole maternelle du Jeudi Bordinette 9	08 décembre Famille Panchaud- Repond / Petit Léo Verrière 5	09 décembre Passage Sous Voie Simplon	10 décembre Famille Coi Etang 4	11 décembre Famille de Landerset Bernadaz 28
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12 décembre Famille Harvey Fontaine 9	13 décembre Raclette de Noël Municipalité Place du Village	14 décembre Famille Khelidj Charretaz 12	15 décembre	16 décembre Famille di Natale Lac 7	17 décembre Famille Baudois/Pichard Peupliers 4	18 décembre Famille Dietler Lac 30
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
19 décembre Famille Quartier Bordinette 4	20 décembre Ecole de Paudex Noël des enfants	21 décembre	22 décembre Famille Ternon Bernadaz 40	23 décembre	24 décembre	25 décembre

La fenêtre décorée s'illumine le jour choisi entre 18h00 et 19h00 !

1^{er} au 24 décembre 2011: chaque soir, une fenêtre décorée s'illumine et s'ouvre à la population dans l'une ou l'autre maison du village. L'occasion d'un instant de contemplation devant la fenêtre éclairée, et puis de boire le verre de l'amitié avec la famille qui l'a décorée. Le programme complet du «Calendrier de l'Avent géant» est publié dans cette édition.

Rappelons le calendrier de l'administration et des structures scolaires:

1^{er} décembre: Commune, Club House de la Bordinette,

2 décembre: UAPE

6 décembre: Garderie de Paudex

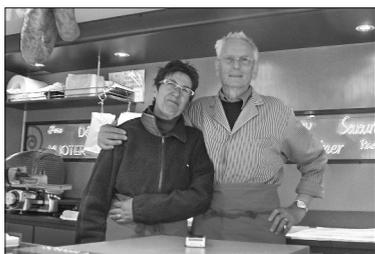
9 décembre: Passage sous voie Simplon

20 décembre: Ecole de Paudex et Noël des enfants.

Le Marché de Paudex

Chaque mardi, dès 7h30, le Marché de Paudex dresse ses stands à la Place de La Fontaine. Un rappel des principaux commerces qui font une fois par semaine le régal des Paudèziens.

Une boucherie royale



Walter Bühlmann a remis à son fils son commerce d'Orbe, mais il vient personnellement avec son épouse Jacqueline, le mardi à Paudex. La boucherie-charcuterie fêtera son cinquantième l'an prochain. Sa réputation en Suisse romande n'est plus à faire, tant est exceptionnelle la qualité de ses produits élaborés et préparés dans son laboratoire d'Orbe. Le mercredi et le samedi, lorsqu'il est au Marché de La Riponne, il faut se lever tôt pour prendre place dans la longue queue de la clientèle qui s'allonge jusqu'au Café Vaudois! Le mardi, pas de problème à Paudex: vous êtes servi sans tarder! Et Walter et Jacqueline Bühlmann ont toujours une idée originale ou un bon morceau à vous proposer.

Un maraîcher



Il s'appelle Domenico Capelleo. Il vient de Sicile. Avec son fils Adriano (notre photo), il tient un vaste stand de fruits et légumes. De Suisse, de France, d'Italie. Des fruits juteux, charnus, de saison, comme on n'en trouve jamais dans les grandes surfaces. Des légumes frais, choux, poireaux, oignons roses, artichauts, salades croquantes, comme autant d'arômes en puissance de bonne et savoureuse cuisine. Les grandes toques vous le diront: «le goût, la saveur, c'est d'abord le produit, le reste c'est le tour de main...».

Entre autres spécialités de la maison: l'huile d'olive et les purées de tomate pour accompagner les pâtes.

Un fromager



La boutique «Tutti Italia» offre une grande variété de fromages italiens. Parmi eux, le Parmesan, de Parme évidemment, ou le Peccorino de Sardaigne (fromage de brebis). Des fromages suisses aussi, fournis par l'ancien fromager du Mont-sur-Lausanne: l'Etivaz, Gruyère, fromages, tommes et beurre de montagne. A côté de ses fromages, la patron calabrais Luigi Mingrone (notre photo) présente également toute une palette de charcuterie italienne: jambon de Parme, de San Giorgio ou de San Daniello. Salamis de Parme et de Calabre, Provelone de Parme, Porchetta, lard du Sud italien et Capecolo de Calabre. C'est toute l'Italie qui chante en ces produits. Le dépaysement du palais est total.

Un boulanger



C'est la boulangerie de Rolf Chappuis à Palézieux, qui vient chaque mardi à Paudex. Fiorello Salvatore, encore un Sicilien, dirige les opérations. Sa spécialité: le pain au four de bois. A côté, des salées que l'on peut chauffer, des pizzas, des taillés,

des flûtes au sel. Pains au chocolat, croissants, petits pains, pains au raisin, torsades complètent l'offre. Sans oublier les tartes à la crème, les macarons aux noisettes ou noix de coco, les tartelettes au citron, la cuchaule. Dans les pains, le pain italien à l'huile d'olive, le pain paysan, celui au seigle noir, aux céréales ou la baguette parisienne. Le domaine riche, varié et savoureux de la boulangerie artisanale.

A ces quatre commerces de base, viennent souvent s'ajouter un stand de brocante aux mille découvertes, un stand d'habillement, un point de vente de fleurs et de miel local.

Attention! Mardi 13 décembre 2011, Marché de Noël!

Le matin, marché habituel. Puis, dès 17h00, marché des Commerçants de Paudex avec un Vin d'honneur et la traditionnelle raclette à gogo servie et offerte par la Municipalité de Paudex.

Texte et photos:
Georges-A. Nippell



► Réaménagement et agrandissement du port de Paudex

Mardi 17 janvier 2012: séance d'information destinée aux habitants de notre commune et aux membres du conseil communal.

La Municipalité, au vu de l'avancement de l'étude du réaménagement du port de Paudex et de sa mise à l'enquête imminente, est heureuse de vous convier à une séance d'information et de discussions le mardi 17 janvier 2012 à la grande salle de Paudex.

Depuis plusieurs années la commune de Paudex a manifesté le souhait d'améliorer la protection de son port contre les vents provenant du Sud et de l'Est (Vaudaire et Bornand). Situé sur le domaine public cantonal, un projet a été remis le 15 mars 2009 au Service des eaux, Sols et Assainissement (SESA) qui l'a transmis à la commission du plan des rives pour détermination préalable. Cette commis-



Port de Paudex. Objectif : augmenter le nombre de places et mieux les protéger.

sion et le SESA ont préavisé favorablement pour la création d'une digue de Vaudaire, quasi inexistante à ce jour. L'étude générale pouvait donc débiter.

Rappelons que ce dossier a été soumis à un appel d'offre sur invitation auprès de trois

bureaux d'ingénieurs de la région lausannoise. Sur la base d'un cahier des charges techniques comprenant l'étude préliminaire du bureau Conus et Bignens, les bureaux ont déposé une offre dont les critères d'adjudication ont été examinés par

le groupe d'évaluations des offres (GEO) nommé par la Municipalité. C'est le bureau Perret-Gentil et Associés à Lausanne et Yverdon qui a reçu le mandat de la poursuite de l'étude.

Au stade du dossier d'enquête, nous constatons que le mouillage sera porté de 17 à 65 bateaux de différents gabarits. L'organisation des amarrages par pontons flottants sera une des grandes nouveautés de ce port répondant ainsi aux critères d'aujourd'hui.

La Municipalité et l'équipe du bureau d'ingénieurs mandaté seront heureux de vous faire découvrir cette étude lors de la manifestation du 17 janvier et de répondre à toutes vos questions relatives à la nouvelle organisation du port.

Alain Meystre,
Municipal

► Croisière: on saute une année

Nous avons, comme chaque année, prévu quelques dates à retenir, quelques dates que nous vous proposons pour vous divertir, vous permettre de rencontrer d'autres habitants et partager un moment autrement.

Vous constaterez à la lecture de la présente édition du Coquadit, que notre croisière lémanique, prévue habituellement au mois de septembre, n'apparaît pas dans les festivités annuelles 2012.

Afin de relancer votre intérêt à cette sortie et la réorganiser différemment pour le plaisir de chacun, nous la prévoyons à nou-

veau dans l'agenda 2013. Nous en garderons la philosophie, mais modifierons un peu le programme ou le jour ou l'heure du départ ou l'heure d'arrivée! Vous voyez, il nous reste encore certains points à réfléchir et à aménager avec notre principal partenaire, la Compagnie Générale de Navigation.

Alors d'ici là, profitez de toutes nos manifestations 2012, nous vous accueillerons, comme toujours, avec beaucoup de plaisir.

Ariane Bonard
Secrétaire Municipale

► Moi, Julien, 4 ans

Je viens de commencer l'école enfantine, il y a un mois. Tout le monde était très pressé et excité aujourd'hui, il paraît que c'est la Fête des Vendanges...

On m'a enfilé un espèce de costume d'enfant de l'ancien temps qui me gratte un peu.

J'ai des bottines de prince avec plein de lacets.

On me hisse sur le char de Charlemagne, qui ressemble à une école de l'ancien temps.

La maîtresse nous recommande de bien rester assis sur notre petit banc d'école.

Quand le char démarre, il faut bien s'accrocher!

Il y a tellement de bruit qu'on ne peut pas se parler. Des centaines de personnes nous regardent défiler. Je cherche mon papa et ma maman, mais ils ne sont pas là. Ils m'avaient pourtant dit qu'ils viendraient...

Une poignée de confettis me vole dessus!

J'ai les yeux qui piquent et une grosse envie de pleurer.

Soudain: «Julien, Julien!»

Mon papa et ma maman sont là, caméra à la main!

Bravo! Bravo! crie mon papa.

Pour finir, c'est quand-même chouette la Fête des Vendanges!

L'année prochaine, je reviendrai!



Un chaleureux merci aux constructeurs de char, aux couturières et à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête magnifique!

Arielle Martin
Municipale

Le char de la Fête des vendanges: un succès pour les enfants et l'équipe des constructeurs.

CORTÈGE DE LA FÊTE DES VENDANGES 2012

(enfants de Paudex et Lutry)

Nous avons besoin d'aide !!!

Rejoignez notre équipe très sympa pour des activités de bricolage et de couture (tous niveaux de connaissance bienvenus)

Contactez Catherine Desaulles au 021 728 59 27 ou Muriel Berdoz au 079 626 46 56

Nous nous réjouissons de vous rencontrer!

La Garderie «Les Petits Pas»

Notre nouvelle garderie a trouvé son nom: «Les Petits Pas». Pour rappel, en mars 2010, le Conseil communal alloua à la Municipalité un crédit pour la création d'une crèche et la construction d'un nouveau préau couvert.

Avril 2011, les travaux étaient achevés. Il n'aura fallu que 13 mois pour édifier notre garderie sous la conduite experte de Mme Anne Dupraz et de M. Thierry Blanc du bureau d'architecture Danilo Mondada SA.

Pour l'aménagement intérieur, un groupe de travail «utilisateurs» composé de Mme Christiane Lambert, Administratrice de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully, qui gère nos structures d'accueil et de Mme Marie-Valentine Liardet, Directrice de notre garderie, a œuvré en vue

d'avoir un outil, moderne, convivial, lumineux et performant.

À la rentrée scolaire 2011, l'équipe de Mme Liardet a investi les locaux et notre garderie est maintenant opérationnelle. Elle offre 22 places. Immédiatement plébiscitée, elle pourra dès janvier 2012 mettre à la disposition du Réseau d'Accueil de Jour Pully/Belmont/Paudex/Lutry, dont nous faisons partie, 5 places supplémentaires.

L'offre de Paudex, petite commune de 1400 habitants, est importante au niveau de l'accueil de jour des enfants puisque sont disponibles:

27 places en préscolaire au sein de notre garderie «Les petits pas»,

24 places pouvant aller jusqu'à



De gauche à droite: Isabel, Julie, Fabienne, Sandra, Marie-Valentine Liardet (Directrice), Nadia Sarah, Angélique, Anélide, Amélie.

36 places, pour le repas de midi, en parascolaire dans notre Unité d'Accueil pour Eco-liers «l'Escale»,

2 mamans de jour, pour l'Accueil Familial de Jour,

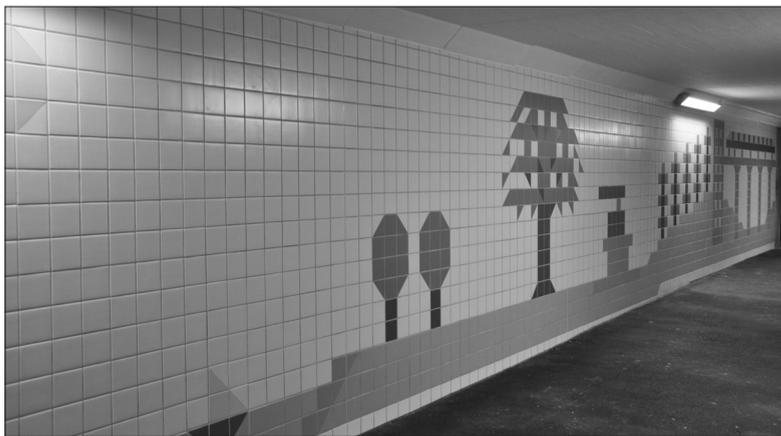
Et finalement, l'Entraide Familiale qui gère l'Ecole du jeudi dans notre bâtiment la Borne, permet aux enfants de 3 à 5 ans de venir se sociabiliser le mardi

et le jeudi matin. 14 enfants sont inscrits.

Paudex dispose maintenant d'un centre de vie enfantine au coeur du village au sein duquel nos enfants devraient pouvoir s'épanouir pleinement.

Serge Reichen
Syndic

Passage sous voie, route du Simplon



Des motifs symbolisant Paudex, dessinés par les écoles.

Rénovation terminée. Le passage inférieur pour piétons sous la route du Simplon, près de l'arrêt de bus de Paudex, a été l'objet de soins esthétiques indispensables. En effet, l'ancienne décoration, de style graffiti, avait vieilli et de nombreux gribouillages lui donnaient un air lugubre et peu avenant. Dans sa séance du 11 octobre 2010, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de poser du carrelage sur les murs de ce passage, permettant ainsi le nettoyage facilité d'éventuels tags ou autres salissures. L'entreprise Alain Délessert de Grandvaux a réalisé ce travail sur la base d'un dessin élaboré

par les élèves des classes de Paudex. Par ailleurs, des interventions de génie civil ont permis de supprimer des infiltrations d'eau et d'assainir le béton sur les murs des entrées nord et sud. En outre, il a été décidé de remplacer les luminaires pour améliorer l'éclairage.

La Municipalité vous invite à découvrir le passage rénové vendredi 9 décembre à 18h00 à l'occasion de l'ouverture d'une fenêtre du calendrier de l'Avent qui aura lieu sur place (voir calendrier de l'Avent).

Gérald Fontannaz
Municipal

Impôts sur les chiens 2012

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 6 janvier 2012:

- les chiens achetés ou reçus en 2011;
- les chiens nés en 2011 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2011;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés;
- les chiens déjà inscrits en 2011 et antérieurement, restés chez le

même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau;

- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2012, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel;
- les chiens acquis après le 30 juin 2012, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de fr. 75.-. L'impôt cantonal est de fr. 90.-.

Le Greffe municipal

Courrier du lecteur

Municipaux, autorités et journalistes: ce sont toujours les mêmes qui causent! Soit une petite poignée de personnes qui élaborent le Coquadit. Et les lecteurs qu'est-ce qu'ils en pensent, qu'est-ce qu'ils en disent de la vie communale? Ils ont aussi le droit de le dire et de l'écrire. Le Coquadit ouvre ces colonnes au courrier des lecteurs. Avec

comme toujours les contraintes propres à ce type de rubrique: texte court, signé, concernant la vie communale et ne contrevenant pas à la légalité. Le Courrier du lecteur est à adresser à la Rédaction du Coquadit, Claude Quartier, Bordinette 4, 1094 Paudex.

CLQ.

► Clocher repeint, chapelle désaffectée

Ainsi va la vie, même le Bon Dieu et les églises sont touchés par les deux petits dieux qui règnent actuellement sur notre société: Economie et Rationalisation. La chapelle de Paudex fait les frais de l'affaire comme la paroisse de Pully.

Nouvelle table des cultes

Dès l'an prochain, adieu le culte qui avait lieu tous les quinze jours à la chapelle de Paudex. Après 44 ans de services discrets et appréciés, la chapelle au bout de la grande salle sera désaffectée, le mobilier recasé et l'espace ainsi libéré rendu à la vie civile.

A Pully, La Rosiaz et Chamblandes sont aussi touchés. Un culte sera organisé chaque dimanche au Prieuré. Le 1^{er} et le 3^e dimanche du mois un culte se tiendra à Chamblandes, le 2^e et 4^e dimanche un culte aura lieu à la Rosiaz. Soit en tout deux cultes par dimanche ou huit cultes par mois, avec en plus les *clins Dieu* en fin d'après-midi selon programme spécifique.

Actuellement, il y a trois cultes par dimanche dans la paroisse, avec en plus, deux fois par mois, les cultes de Paudex. Soit en tout, 14 cultes mensuels. Par rapport aux forces à disposition, l'offre est devenue trop abondante.

1,5 poste de moins depuis 2000

En 2000, une première restriction a touché le personnel de la paroisse qui a passé de 4 à 3,5 postes de pasteurs à plein temps. Malgré cette diminution tous les cultes ont été maintenus, faisant de Pully une paroisse relativement privilégiée. En 2012, nouvelle restriction: un poste ne sera pas renouvelé et on passera à 2,5 postes de pasteur à plein temps. D'autre part, le Conseil synodal a pour politique d'avoir «un pasteur en service par paroisse et par dimanche». Dans ces conditions, deux cultes peuvent être offerts par dimanche et pas plus. D'où la table proposée ci-dessus.



Un lieu plein de sérénité qui disparaît.

Chapelle désaffectée

Plus de cultes à Paudex, donc plus de chapelle. Lors du dernier culte qui se tiendra dans le courant de l'année prochaine, on dira adieu à ce lieu à l'ambiance paisible où se sont retrouvés les fidèles, où quelques habitants du village ont reçu le dernier hommage de la population. C'est un endroit un peu à part qui dispa-

raît, faisant de Paudex un des rares villages du canton (ou l'un des premiers peut-être) à être sans église et sans cimetière.

Le clocher quant à lui demeure. Repeint à neuf, d'un beau gris souris, ses trois cloches rythmeront encore longtemps le temps civil de la commune.

CL.Q.

► La chapelle de Paudex: 1968-2012

La Sagesse, la Concorde et la Foi sonnent depuis le 22 juin 1968 au sommet de notre petit clocher. C'est le nom de nos trois cloches: la Sagesse pour l'école; la Concorde pour la vie communale (note la); la Foi pour l'église (fa dièze). La Sagesse, la plus petite des trois cloches, provenait de l'ancienne école où elle a sonné pendant 65 ans le début et la fin des classes. Les deux autres ont été fondues à Aarau en présence d'une délégation des habitants de la commune.

Ce samedi 22 juin 1968, les enfants de l'école ont hissé les trois cloches au sommet du clocher. Parmi eux se trouvait notre municipal Gerald Fontannaz, qui se souvient de cette cérémonie: «Le lever de cloches était plutôt symbolique, car un treuil à moteur aidait les enfants pour la manœuvre».

Le carillon couronnait la construction du complexe communal comprenant collège, bâtiment administratif et chapelle. Suite à l'augmentation de la population qui a passé de 453 habitants en 1950 à 1024 en 1964, il fallait équiper la commune à neuf. La conception du

complexe communal démarre en 1962. Le plan définitif est présenté le 14 mai 1965. Le conseil général accepte le préavis le 8 juillet 1965 (2,3 millions) et le carillon sonne pour la première fois, le dimanche 23 juin 1968.

La chapelle a été construite en prolongement de la grande salle. Mais il est précisé dès l'origine que la paroi mobile qui sépare la chapelle de la grande salle peut s'ouvrir pour agrandir le lieu de culte, mais en aucun cas pour agrandir la grande salle. Ce qui fut fait à Noël en lors d'enterrements d'habitants de la commune.

La chapelle a été pensée comme une chapelle œcuménique. Mais les catholiques ne l'ont pratiquement pas utilisée, l'église toute proche de Lutry, répondant à tous leurs besoins. Pendant ce presque demi-siècle d'activité, la communauté protestante l'a fait vivre très régulièrement, réunissant les fidèles du village et ceux qu'un culte à onze heures arrangeaient bien. C'est au Prieuré qu'ils se rendront désormais. Ce qui est tout de même un très bel endroit pour le culte. CL.Q.



22 juin 1968: la Sagesse, la Foi et la Concorde sont hissées en haut du clocher. (Photo R. Chappuis)